



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Saint-Étienne Lyon

Question écrite n° 87600

Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les difficultés que rencontrent les voyageurs empruntant la ligne ferroviaire Saint-Étienne-Lyon, première liaison TER de Rhône Alpes, du fait des temps de parcours de quarante-deux minutes pour les TGV directs et quarante neuf minutes pour les TER afin de réaliser cinquante-neuf kilomètres. Il lui demande de lui préciser les intentions du Gouvernement quant à la programmation d'études destinées à rénover par sections la ligne concernée et parvenir ainsi à réduire le temps de parcours.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87600

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 2006, page 2366